

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 février 2026

PROTÉGER L'EAU POTABLE - (N° 2427)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 51

présenté par

Mme Blin, M. Hetzel, Mme Frédérique Meunier, M. Tryzna, Mme Corneloup, Mme Minard et
M. Ray

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--